

Dimanche 24 août 2014

SOCIÉTÉ

Nuisances dans le Luberon : l'École de l'Air réduit ses vols



Les avions de l'École de l'air de Salon entraînent des nuisances sonores dont se plaignent régulièrement les habitants du sud Luberon.

Les plaintes répétées des habitants du sud Luberon ont fini par produire leur effet : l'Armée de l'air a pris des engagements pour limiter les nuisances causées par les vols de son école de Salon-de-Provence.

Des engagements à effet immédiat, selon le message adressé aux plaignants. Au premier plan, les vols sur les zones de Roussillon et Villelaure sont dorénavant limités à deux vols par semaine au lieu de trois par jour. Par ailleurs, les vols qui peuvent être effectués ailleurs que sur le Luberon le sont désormais.

Le ministère a été sollicité

Cinq axes de voltige vont être ouverts sur le domaine de la base d'Istres pour décharger le Parc du Luberon. Enfin, les axes situés au-dessus de zones bruyantes (comme l'autoroute) sont privilégiés. Ces décisions interviennent juste après que les plaignants ont haussé le ton, notamment auprès du ministère de la Défense. « J'ai fait remonter un certain nombre de mails au cabinet du ministre » explique Jean-Louis Joseph, le président du Parc naturel régional du Luberon, qui se réjouit des mesures prises mais déclare « rester très attentif. Les zones les plus marquées par les nuisances des avions, Villelaure, Bonnieux, Roussillon, Lacoste, devraient connaître une nette amélioration. Mais il n'y a rien au sujet des secteurs de La-Tour-d'Aigues, Bastidonne, Pertuis... »

L'élu demande une réunion avec les responsables de la base aérienne de Salon mais aussi de l'Aviation civile sous la présidence de Mme Geronimi, nouvelle sous-préfète d'Apt qui prendra ses fonctions le 8 septembre.

Par J.G. | Publié le 22/08/2014 à 06:03 Vu 1273 fois > [Restez alerté au quotidien, abonnez-vous gratuitement à notre alerte info, cliquez-ici](#)